

# L'IMPACT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DES MÉDIAS SOCIAUX SUR LES INSTITUTIONS JURIDIQUES

# ICAJ

Institut canadien  
d'administration  
de la justice

44<sup>e</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE | S'adresse à toute la communauté juridique

Écouter. Apprendre. Inspirer.

Du 16 au 18 octobre 2019 • Hôtel Le Bonne Entente • Québec



La conférence annuelle de 2019 de l'ICAJ sur « L'impact de l'intelligence artificielle et des médias sociaux sur les institutions juridiques » pose un regard lucide et critique sur les défis que les tribunaux et les professions juridiques doivent relever afin de maintenir la confiance du public dans l'administration de la justice.

Les rapports que nous entretenons avec l'information sont bouleversés par les technologies : les modes de communication sont en mutation, l'information circule dans un réseau de canaux disparates, le langage se transforme avec l'utilisation de sigles et d'émoji de tous genres.

Les concepteurs de logiciels d'intelligence artificielle proposent des modèles d'assistance à la prise de décision. La preuve documentaire inclut des captures d'écran dont la traçabilité est incertaine. Les garanties juridiques de protection de la réputation et de la vie privée se heurtent à la dispersion de l'information et à son appropriation pour des fins souvent discutables.

Ces phénomènes confrontent les tribunaux et les professions juridiques à la nécessité d'adapter leurs façons de faire et d'en assurer la cohérence avec les valeurs qu'ils ont pour mission de promouvoir et de protéger. Comment se positionneront-ils ?

---

*La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la Loi sur les juges.  
Pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire :  
Ce programme est offert par un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire.*

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**  
**44<sup>e</sup> CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ICAJ : « L'impact de l'intelligence artificielle et des médias sociaux sur les institutions juridiques »**  
Du 16 au 18 octobre 2019, Hôtel Le Bonne Entente, Québec

Veuillez utiliser le formulaire d'inscription en ligne sécurisé :  
<https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-a-venir/conference-annuelle-2019/> ou remplir cette page.

Nom : .....  
Prénom : .....  
Titre : .....  
Organisme : .....  
Adresse : .....  
..... Code postal : .....  
Courriel : .....  
Téléphone : ..... Fax : .....

Je parle :  français  anglais  anglais et français  
(La traduction simultanée est offerte lors des séances plénières)

**FRAIS D'INSCRIPTION – Tarif spécial jusqu'au 1<sup>er</sup> AOÛT 2019**  
(Petit-déjeuners, pauses, lunchs et documentation inclus)

membre : **795 \$** ~~895 \$~~  non membre : **945 \$** ~~1 045 \$~~  
 jeune avocat(e) (5 ans et -) membre : **525 \$** ~~625 \$~~  non-membre : **625 \$** ~~725 \$~~  
 étudiant(e) : **75 \$** (inscrit(e) à temps plein à l'université, au Canada)

**JE PARTICIPERAI AUX COCKTAILS DE RÉSEAUTAGE (17 H À 18 H 30)**

Mercredi 16 oct.  Oui  Non Jeudi 17 oct.  Oui  Non  
Je serai accompagné(e)  Oui  Non

Nom de l'invité(e) ou des invité(e)s.....  
.....

Avez-vous des restrictions alimentaires?  Oui  Non

Lesquelles?.....

**PAIEMENT :**

Chèque  Visa  MasterCard  AmEx

N° de carte : ..... Date d'exp.: .....

Nom sur la carte : .....

Code de sécurité : ..... Signature.....

Je désire recevoir l'infolettre de l'ICAJ

**HÉBERGEMENT :**

Un nombre limité de chambres a été réservé à l'hôtel Le Bonne Entente : 3400, Chemin Sainte-Foy, Québec (QC) G1X 1S6. Réservez avant le 16 septembre 2019 pour vous prévaloir du tarif préférentiel (de 179\$ à 259\$ par jour). Tél.: 1-800-463-4390 / [Site Web](#) / **Code de groupe : CIAJ2019**

**POLITIQUE D'ANNULATION**

- 30 jours ou plus avant l'événement : frais administratifs de 40 \$  
- 7 jours ou plus avant l'événement : 50 % des frais d'inscription  
- Moins de 7 jours avant l'événement : aucun remboursement  
Un remplaçant peut être désigné en tout temps sans coût supplémentaire

**DEVENEZ MEMBRE ! Économisez jusqu'à 150 \$ par programme et comblez vos heures de formation continue**

L'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir l'excellence et le leadership dans l'administration de la justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées. L'ICAJ offre des programmes de formation et de recherche et fournit un forum de discussion pour toutes les personnes intéressées par l'administration de la justice.

C'est grâce à la participation de ses membres que l'ICAJ peut continuer à faire évoluer l'administration de la justice et contribuer à préserver un système judiciaire fort et indépendant.

**Cotisations et catégories de membres**

**Individuel** **150 \$**

Les frais d'inscription sont remboursables pour les juges fédéraux selon l'article 27(1) de la Loi sur les juges. Les juges de juridiction provinciale et territoriale de même que les autres magistrats, les commissaires et les membres des tribunaux pourraient être remboursés en vertu des indemnités offertes dans leur profession.

**Jeune avocat(e)** **100 \$**

Les jeunes avocat(e)s (5 ans et moins) ont les mêmes privilèges que les membres individuels.

**Retraité(e)** **75 \$**

Les membres retraités ont les mêmes privilèges que les membres individuels.

**Étudiant(e)** **10 \$**

Les membres inscrits comme étudiants à temps plein dans une université canadienne ou au Barreau ont les mêmes privilèges que les membres individuels.

J'aimerais obtenir de l'information sur le membership institutionnel

**Don**

Pour soutenir la mission de l'ICAJ, vous pouvez aussi faire un don; vous obtiendrez alors un reçu d'impôt pour don de bienfaisance (no d'enregistrement : 10686 1529 RR 0001).

Montant du don : \_\_\_\_\_ \$

**POUR S'INSCRIRE**

Prière de retourner le présent formulaire avec votre paiement :

**Par la poste**

Institut canadien d'administration de la justice  
5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 450  
Montréal, Québec, Canada H3S 1Z6  
Tél. : 514 731-2855

**Par courriel**  
[icaj@ciaj-icaj.ca](mailto:icaj@ciaj-icaj.ca)

**Par télécopieur**  
514 731-3247

**SUIVEZ-NOUS!**



Pour en savoir plus sur l'ICAJ et sur les avantages de l'adhésion, veuillez communiquer avec nous par courriel à [icaj@ciaj-icaj.ca](mailto:icaj@ciaj-icaj.ca) ou par téléphone au 514 731-2855. Nous vous invitons également à visiter notre site Web au [www.ciaj-icaj.ca](http://www.ciaj-icaj.ca)